



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

GROUPE KDA COMPLÈTE UN RÈGLEMENT DE DETTE

Thetford Mines, Québec – 20 septembre 2019 – Groupe KDA inc. (Bourse de croissance TSX: KDA) (« **KDA** » ou la « **Société** ») a le plaisir d'annoncer qu'elle a réalisé le règlement de dette annoncé précédemment dans son communiqué de presse du 13 septembre 2019, en concluant une entente avec un créancier, Marc Lemieux, président et chef de la direction de KDA, visant à régler une dette totalisant 925 000\$ en échange de l'émission de 4 625 000 actions de catégorie A de KDA (« **Actions ordinaires** ») à un prix de 0,20\$ par Action ordinaire (le « **Règlement de dette** »).

Le Règlement de dette a reçu l'approbation de la Bourse de croissance TSX. Tous les titres devant être émis en vertu du Règlement de dette seront assujettis à une période de restriction de quatre mois et un jour à compter de la date de leur émission, conformément aux réglementations sur les valeurs mobilières applicables.

À PROPOS DE KDA

KDA est un leader dans le marché pharmaceutique en matière d'innovation et de solutions spécialisées. L'entreprise est aujourd'hui respectée pour la qualité de ses services et son expertise auprès des différents intervenants dans le domaine pharmaceutique et médical. La vision de l'équipe de direction est de continuer d'être un joueur-clé dans son marché au Québec et d'étendre ses activités dans le reste du Canada et au niveau international. Des renseignements supplémentaires sur la Société sont disponibles au www.groupekda.ca et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

- 30 -

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué concernant KDA contient des énoncés prospectifs. Les déclarations prospectives sont généralement identifiées par les mots hypothèse, but, orientation, objectif, perspective, stratégie, cible et autres expressions similaires. Les mots viser, anticiper, croire, prévoir, s'attendre à, projeter, estimer, avoir l'intention de, planifier, rechercher et s'efforcer de même que l'emploi du futur ou du conditionnel ainsi que de mots et d'expressions similaires dénotent généralement des déclarations prospectives. De par leur nature, les énoncés prospectifs requièrent que nous fassions des estimations et des hypothèses et que nous exprimions des opinions basées sur les conditions actuelles et les développements anticipés, de même que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. Ces estimations, opinions et hypothèses sont nécessairement assujetties de façon inhérente à des incertitudes et à des risques importants, notamment sur les plans commercial, économique et concurrentiel, et sont, en tant que telles, susceptibles de changer. KDA ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses s'avéreront.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence du présent communiqué.

RENSEIGNEMENTS

Marc Lemieux
Chef de la direction
514 622-7370
info@groupekda.ca